

## LA FORÊT EN EUROPE ET EN FRANCE

**En recul dans le monde mais en progression en Europe, les forêts couvrent près de 30% des terres émergées.**

**Réserves de diversité biologique terrestre, elles participent en outre à la lutte contre les changements climatiques.**

La forêt fait l'objet d'une protection accrue au niveau international mais également à l'échelle de l'Europe. Quant à la France, elle se distingue par son riche patrimoine forestier.

La forêt française valorise près de 30% de notre territoire : elle occupe la troisième place au plan européen. Depuis deux décennies, on assiste à une expansion de celle-ci (+ 12 %) aux dépens notamment des surfaces agricoles. La forêt est majoritairement privée (74 %), le reste étant des forêts publiques.

## LA FORÊT EN SARTHE

**La Sarthe est le département le plus boisé des Pays de la Loire avec 115 000 ha de surfaces forestière** (source SAA 2009 Agreste). Les forêts domaniales en Sarthe comptabilisent plus de 14000 hectares. Bercé, labellisée Forêt d'Exception, mondialement connue pour ses chênes, propose un milieu idéal pour se ressourcer, tout comme Perseigne, Petite Charnie ou encore Sillé et sa célèbre plage...



## VALORISER LES FORÊTS DOMANIALES SARTHOISES: L'ONF ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE RENOUVELLENT LEUR COLLABORATION !



La Sarthe, département le plus boisé des Pays de la Loire  
crédit photo / Foundation picture - ONF

**La Sarthe est le département le plus boisé de la Région des Pays de la Loire avec 21% de sa surface couverte de forêts.** Fort de cette originalité et de l'intérêt qu'elle représente tant au plan touristique qu'en terme de sensibilisation des publics à la protection des milieux naturels, le Conseil départemental contribue financièrement depuis 1999 à l'amélioration de l'accueil dans les forêts domaniales de la Sarthe. **D'ici l'été prochain, plus de 55 000 € seront investis pour réaliser un grand nombre de travaux destinés à satisfaire la curiosité et le confort des amoureux de la forêt.**

### DEPARTEMENT ET ONF : VERS UN ACCUEIL STRUCTURÉ

Les forêts domaniales en Sarthe représentent plus de 14 000 hectares répartis en quatre entités : Bercé, Perseigne, Sillé et Petite Charnie. Chacune accueille chaque jour des visiteurs, venus cueillir des champignons, randonner, se balader à vélo, ... empruntant des itinéraires balisés, utilisant les parkings ou profitant des aires de pique-nique. Si ces équipements sont nécessaires à l'accueil du public, l'ONF et le Département de la Sarthe recherchent l'adéquation entre les installations et la demande du public mais également le juste équilibre entre l'accueil et la protection du milieu naturel.

Aussi, avec la volonté de proposer une offre d'accueil qualitative et adaptée aux enjeux de chaque territoire, le Conseil départemental et l'ONF réunissent autour de la table les partenaires locaux pour diagnostiquer l'existant, caractériser les attentes et proposer des actions concrètes. A la suite de ces démarches, ONF et Département de la Sarthe se concentrent sur la mise en œuvre de ces actions programmées avec les partenaires du territoire, structurantes à l'échelle d'un massif, tout en recherchant un équilibre dans le concours apporté aux différentes forêts.

### UN OFFRE D'ACCUEIL QUALITATIVE



Confortement d'aires d'accueil stratégiques, plan de fléchage des sites emblématiques, revalorisation des sentiers VTT, suppression de balisage obsolète, pose de passerelles sur des cours d'eau, etc., ce sont autant de travaux qui apporteront une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil en forêt.